



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction interministérielle
de la transformation publique

le guide écoresponsable



au bureau de la
DITP

Les efforts d'adaptation demandés à tous les Français en vue d'assurer la transition écologique et solidaire doivent s'appliquer au premier chef aux services publics

Édouard PHILIPPE, Engagements de l'État pour des services publics écoresponsables, 25 février 2020

Ce guide a été conçu pour vous donner des idées de gestes simples qui permettent d'agir à l'échelle individuelle au bureau pour contribuer à réduire notre impact environnemental collectif.

La circulaire des engagements de l'État pour des services publics écoresponsables fixe un socle d'actions obligatoires qui vont progressivement s'imposer dans l'administration. Nous disposons de leviers d'actions volontaires complémentaires, saisissons-les !

Le guide est en grande partie inspiré du guide « **Ecoresponsable au bureau. Actions efficaces et bonnes résolutions** » publié en juin 2020 par l'Ademe : nous vous encourageons vivement à le consulter.

Bonne lecture !

Si vous souhaitez compléter le guide, n'hésitez pas contacter l'équipe écoresponsable et les rédacteurs du guide :
Laurianne, Maryne, Mathilde et Vincent

LE PARCOURS D'ACTION ÉCORESPONSABLES DE L'AGENT



Je me déplace

Les transports représentent 30% des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la France.

1

Je me restaure

L'agriculture représente 19% des émissions de GES de la France.

2

J'utilise les ressources numériques

Le numérique émet 4% des émissions de GES mondiales (il est prévu que son impact double d'ici à 2025 compte-tenu de l'évolution des usages).

3

J'utilise les autres ressources

L'industrie de l'énergie représente 12% des émissions de GES en France.
Les déchets représentent quant à eux 3% des émissions.

4

Je diffuse l'éco-responsabilité auprès des partenaires

5

Revivez une journée type au bureau, ses impacts environnementaux et comment s'améliorer dans l'infographie ADEME

JE ME DÉPLACE

Que faire

Empreinte carbone des transports, équivalents CO₂ par km parcouru

Marche/Vélo : **0g**

Vélo et trottinette électrique: **2,0g**

Métro : **3,8g**

Scooter : **62g**

Moto : **168g**

Voiture : **193g**

Avion : **230g/personne** avec l'impact des traînées pour un trajet entre 500 et 1000km

Un métro émet **54x** moins de CO₂ qu'une voiture

Un salarié qui covoiture tous les jours sur **30 km** en alternance avec un collègue économise près de **2000 euros/an**

Prendre les transports en commun

- La RATP compte 353 lignes couvrant 3890 km
- Le RER compte 5 lignes, 249 arrêts pour 587 km de voies
- Optimiser son itinéraire avec les applis RATP ou citymapper

Se déplacer à vélo

- Une prime de 200 € par an est proposée dans le cadre d'un « forfait mobilités durables » pour en bénéficier, les agents doivent remplir un formulaire pour l'année concernée (sur Alizé, rubrique « RH mode d'emploi » puis « tous les formulaires RH ») ou solliciter nos RH pour bénéficier du forfait, au plus tard le 31 décembre de l'année.
- Pour garer son vélo à Ségur : demander à François Maillard l'accès au parking via la rue d'Estrées
- Choisir son itinéraire avec l'application Géovélo

Se déplacer en co-voiturage

- 30% des Français y ont recours et certains de vos collègues le font déjà, renseignez-vous !
- Télécharger l'application Karos
- Prix inclus dans le Pass Navigo ou d'un ticket de bus jusqu'à 30 km

Augmenter si possible son recours au télétravail

- 16 à 20% des actifs le pratiqueraient en France

Utiliser les deux navettes des ministères

- Gratuites
- Les trajets : Ségur-Varenne et Duquesne-Montparnasse

Privilégier le train à l'avion pour les déplacements professionnels en région

Le saviez-vous ?

Il y a environ 380 km de pistes cyclable à Paris

L'aide à l'acquisition d'un vélo électrique

Aide de la mairie de Paris

La Ville de Paris verse au demandeur une aide fixée à 33 % du prix d'achat hors taxe plafonnée à 400 euros pour:

- Un vélo à assistance électrique neuf
- Un dispositif neuf permettant de transformer un vélo sans assistance électrique en vélo à assistance
- Un deux-roues motorisé électrique neuf de faible motorisation

Aide d'Île-de-France mobilité

- Cette aide à l'achat concerne les vélos à assistance électrique (jusqu'à 500€), les vélos cargos et les vélos pliants (jusqu'à 600€) ainsi que les vélos adaptés pour personnes à mobilité réduite (jusqu'à 1 200€). Quel que soit votre lieu de résidence en Île-de-France, vous pouvez en bénéficier.



Calculer vos émissions carbone

<https://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/deplacements/calculer-emissions-carbone-trajets>

Pour aller plus loin :

<https://www.karos.fr/> ; <https://planparis360.fr/piste-cyclable-paris> ; <https://www.paris.fr/pages/toutes-les-aides-pour-acheter-un-velo-a-assistance-electrique-7857> ; <https://www.iledefrance-mobilites.fr/prime-velo> <https://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/deplacements>

JE ME RESTAURE

Gaspillage alimentaire et tri

Il faut **100 calories** végétales pour produire **10 calories** animales

Une pomme produite au Chili génère **15 fois** plus de gaz à effet de serre qu'une pomme produite en France

Empreinte carbone en kg CO₂ / kg d'aliment

Bœuf ou veau : **28,3**

Poisson : **8**

Poulet : **4**

Tomates françaises hors saison (sous serre chauffée) : **2,24**

Céréales et légumineuses : **0,56**

Tomates locale de saison : **0,23**

Utilisation de contenants jetables

En France, **25 millions** de bouteilles en plastique sont jetées chaque jour



Que faire ?

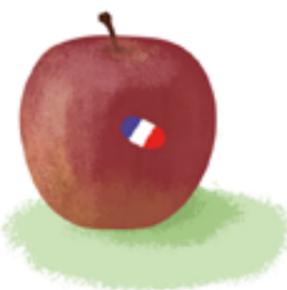
Ajuster ses portions à sa faim en demandant aux agents de la cantine de moins remplir votre assiette

Diminuer sa consommation de pain pour éviter qu'il ne finisse à la poubelle

Opter plus souvent pour des plats végétariens

Choisir prioritairement des fruits et légumes de saison, produits localement ou à proximité de la France

Faciliter le recyclage à la cantine en étant plus attentif aux règles de tri des déchets



Apporter votre gourde ou votre thermos pour éviter d'utiliser des contenants jetables et notamment des bouteilles d'eau à la cantine : l'eau du robinet à Paris est aussi bonne pour la santé que l'eau en bouteille !

Eviter d'utiliser des couverts jetables (même en bambou dont la production est très gourmande en eau) en vous munissant d'un kit de couverts dans votre tiroir de bureau

Se munir d'un sac en tissu, cela pourra toujours être utile !

Si vous êtes contraints d'utiliser du plastique, optez pour ceux qui se recyclent plus facilement : les plastiques PET et PEHD, les autres finissent généralement dans un incinérateur

Le saviez-vous ?

Les poubelles disposées à Ségur à côté des distributeurs de boissons et de friandises permettent de trier les déchets :

Poubelle « **rouge** » pour les canettes

Poubelle « **bleue** » uniquement pour les bouteilles en plastique, avec ou sans leur bouchon

Poubelle « **jaune** » pour tous les autres déchets (emballage de friandises, gobelets usagés...)

L'application **Meal Canteen** propose de commander la veille ce que l'on veut manger le lendemain à la cantine pour éviter le gaspillage. L'application a déjà été mise en place pour l'armée de terre, plusieurs collectivités (Lyon, Saint-Etienne...) et cantines scolaires.



Pour aller plus loin :

<https://www.qqf.fr/infographie/39/mieux-manger-moins-gaspiller-moins-polluer>

<https://www.qqf.fr/infographie/22/l-exploration-du-7me-continent>

J'UTILISE LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Que faire

Internet et moi

- On divise par 4 les émissions de gaz à effet de serre en allant directement à l'adresse du site au lieu de la rechercher sur un moteur de recherche
- Le navigateur Chrome est le plus énergivore et consomme 3 fois plus que Firefox
- Une recherche d'une minute sur internet consomme 100 watts sur un ordinateur fixe, 20 watts sur un portable, quelques watts sur une tablette et encore moins sur un téléphone

Stocker dans ses favoris les adresses des sites sur lesquels vous vous rendez fréquemment

Pour une recherche simple, utiliser son téléphone plutôt que son ordinateur professionnel

Pour une recherche sur internet, utiliser prioritairement Firefox

Limiter son utilisation des moteurs de recherche

Ma boîte mail et moi

12 minutes de vidéo en streaming
= le téléchargement d'un quotidien avec photos et vidéos = un cycle de lessive = 1kWh

Un mail d'1 Mo génère l'équivalent de 15 g de CO₂ : ajouter un destinataire génère l'équivalent de 6 g de CO₂ supplémentaires

Prioriser l'échange avec ses collègues plutôt que d'utiliser sa messagerie comme support conversationnel

Optimiser la taille des pièces jointes (lien hypertexte, fichiers compressés, images et pdf basse définition), éviter l'envoi de fichiers lourds et les placer sur un site de partage comme Resana

Cibler les destinataires, nettoyer ses listes de diffusion et se désinscrire des listes de diffusion dont on n'a plus l'usage

Nettoyer régulièrement sa boîte mail

Ne télécharger que les documents indispensables

Mon ordinateur et moi

Un ordinateur en veille utilise encore 20 à 40 % de sa consommation en marche

Eteindre son ordinateur le plus souvent possible

Débrancher son portable dès que la batterie est rechargée

Ne conserver que les documents utiles

Stocker le maximum de données localement plutôt que sur un Cloud, pour limiter la distance parcourue par mes données

Le saviez-vous ?

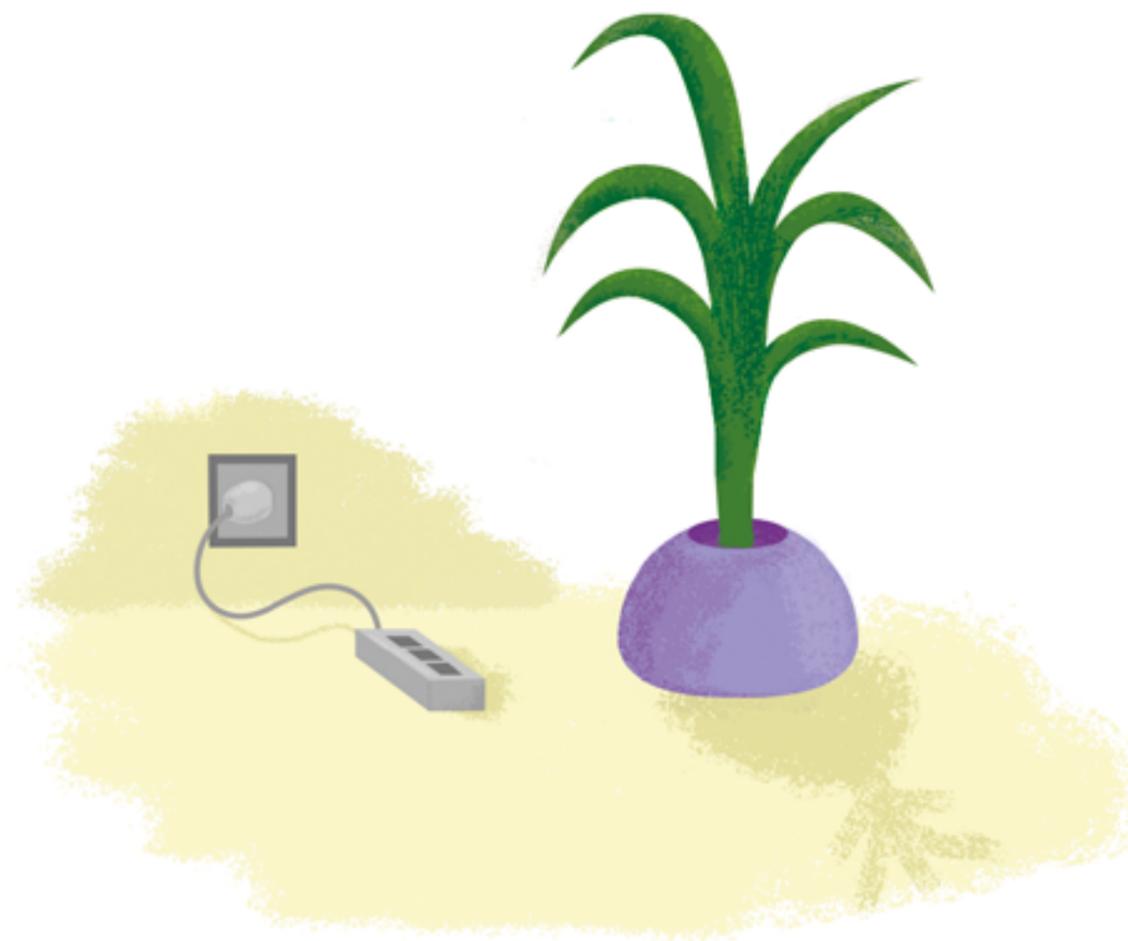
Certains moteurs de recherche reversent une partie de leurs revenus à des projets sociaux ou environnementaux :

Ecosia, Ecogine, Ecoserch, Lilo.

Une façon un peu plus vertueuse d'utiliser Internet !

Pour diminuer l'impact environnemental de votre boîte mail, certaines applications s'occupent de tout : testez

Cleanfox qui vous débarrassera rapidement de tous vos mails inutiles et vous proposera de vous désinscrire automatiquement de vos newsletters inutiles.



Pour aller plus loin :

<https://www.qqf.fr/infographie/69/pollution-numerique-du-clic-au-declac>
<https://www.ademe.fr/face-cachee-numerique>

J'UTILISE LES AUTRES RESSOURCES

Que faire

On aime encore beaucoup le papier

16 % des impressions ne sont jamais lues

Les impressions oubliées sur l'imprimante ou jetées sans être lues représentent **400 M€** chaque année

Limiter les impressions en faisant un usage judicieux du numérique et de la projection

Optimiser la mise en page des documents imprimés (taille des interlignes, suppression des pages vides...)

N'imprimer que les éléments utiles (suppression des photos, éléments de page web...) en s'appuyant si besoin sur un logiciel dédié (Green Print...)

Imprimer le plus possible en recto-verso, N&B, plusieurs pages par feuille

Estimer au plus juste la quantité à imprimer
Respectez les consignes de tri (dans les salles d'impression et dans vos bureaux)

Électricité , chauffage et climatisation

Baisser le chauffage d'1° permet de réduire la consommation annuelle de **7%**

10 minutes d'éclairage inutile **3 fois** par jour, c'est l'équivalent au bout d'un an de **5 jours** d'éclairage en continu

Les appareils électriques font exploser notre consommation d'énergie et consomment même au repos : **35 %** de la production électrique est lié à nos appareils audiovisuels et informatiques (hors chauffage et eau chaude)

Éteindre les lumières quand vous quittez votre bureau ou une salle de réunion

Dégager les fenêtres de ce qui fait obstacle à l'éclairage naturel

Refermer la fenêtre lorsque le chauffage fonctionne

Faire descendre les stores extérieurs pour maintenir la fraîcheur dans les bureaux et limiter l'usage de la climatisation

Éteindre ou débrancher tous vos appareils lorsque vous ne les utilisez plus (écran, ordinateur, chargeur...)

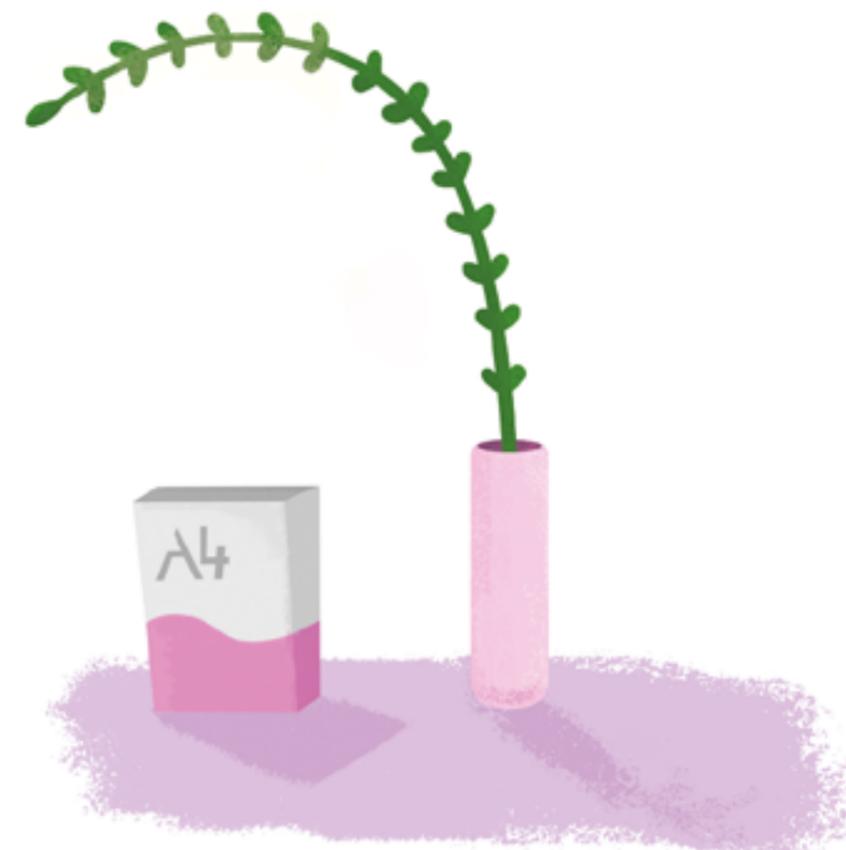
Utiliser davantage l'escalier pour mes déplacements au sein de Ségur

Le saviez-vous ?

Notre bâtiment donne la priorité à la luminosité naturelle grâce à de grandes fenêtres équipées de filtres anti-UV et des matériaux très lumineux : moquette beige clair, bandeaux vitrés laissant passer la lumière vers les circulations, cloisons blanches...

Le site n'est pas climatisé mais chauffé et rafraîchi par des plafonds hydrauliques à chaleur réversible.

Des colonnes de tri de piles sont disponibles aux accueils des bâtiments Ségur et Fontenoy : apportez vos piles, elles seront valorisées.



Pour aller plus loin :

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-ecoresponsable-au-bureau.pdf>

JE DIFFUSE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ AUPRÈS DES PARTENAIRES

Que faire

Nos partenaires, qu'il s'agisse de prestataires, d'administrations ou de porteurs de projet ont des leviers pour être plus éco-responsables à travers leurs missions. Nous pouvons contribuer à les sensibiliser et à renforcer collectivement notre impact pour la planète !

Sensibiliser nos prestataires à l'usage modéré des ressources

- Limiter les impressions des prestataires lors des réunions
- Favoriser le zéro déchet, les produits locaux et de saison et limiter le gaspillage lors de prestations alimentaires (buffets, réceptions...)

Recenser et valoriser les bonnes pratiques éco-responsables au sein de nos missions

- Valoriser les projets qui vont dans le sens de plus d'éco-responsabilité
- Organiser des événements éco-responsables (valorisation des bonnes pratiques des administrations, etc.)

Mener une réflexion pour encourager davantage les projets plus éco-responsables

- Intégrer lorsque cela est possible des critères de sélection éco-responsable dans le choix des projets
- Réfléchir à des indicateurs de suivi de l'impact des projets d'un point de vue environnemental lorsque cela est possible

Le saviez-vous ?

Engagés depuis plusieurs années dans la transition écologique, le MEFR passe à la vitesse supérieure avec le plan ministériel «**Bercy Vert**», lancé en juillet 2020

De nombreuses actions vont être proposées aux agents pour faire du ministère un exemple en matière d'éco-responsabilité, en s'appuyant sur l'engagement de chacun au quotidien. Nous sommes tous invités à participer à cette démarche d'ampleur !



Pour aller plus loin :
<https://ecolab.ademe.fr/apps/climat>

Prêts à relever le défi?

JE ME DÉPLACE

- J'utilise systématiquement les transports en commun
- J'adopte le vélo
- J'adopte le co-voiturage
- Je limite mes déplacements professionnels
- Je demande à télétravailler davantage lorsque c'est possible

JE ME RESTAURE

- J'ajuste mes portions à la cantine pour éviter le gâchis alimentaire
- J'opte pour un plat sans viande avec des fruits et légumes de saison
- Je deviens un « pro » du tri sélectif à la cantine et au bureau
- J'utilise ma propre tasse ou ma gourde plutôt que des contenants jetables
- J'évite tout ce qui est jetable (touillette, gobelet...)

J'UTILISE LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

- J'enregistre des favoris pour limiter l'usage des moteurs de recherche
- Je limite l'envoi d'emails avec PJ en préférant les espaces de transfert
- Je suis plus attentif à l'archivage et au tri sur ma boîte mails et sur le T
- Je ne télécharge que les documents indispensables
- Je cible les destinataires de mails et je fais le tri des listes de diffusion
- J'éteins mon matériel le plus souvent possible

J'UTILISE LES AUTRES RESSOURCES

- Je limite et optimise les impressions
- J'éteins la lumière dès que je quitte une pièce
- Je module au plus juste la température du bureau
- J'éteins ou je débranche tous mes appareils lorsque je ne les utilise plus

JE DIFFUSE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ AUPRÈS DES PARTENAIRES

- Je sensibilise nos prestataires à l'usage modéré des ressources
- Je suis plus attentif aux bonnes pratiques éco-responsables au sein des administrations et de nos missions pour les valoriser
- Je participe à la réflexion pour encourager les projets plus éco-responsables